

10 Port-Gentil

Vie des entreprises/Satram

Un agent expulsé de sa maison par son bailleur



Hervé Katsi avec son fils dans les locaux de Satram.



Ici, il décharge ses effets, aidé par un collègue.

CNE

Port-Gentil/Gabon

Hervé Katsi, employé à la Société d'aconage et de transport maritime, a désormais élu domicile à son lieu de travail.

C'EST une situation pour le moins inédite. Fatigué de s'entendre dire depuis douze mois que "nous ne sommes pas encore payés, je vous prie, s'il vous plaît, de patienter quelque temps", le bailleur de Hervé Katsi, employé à la

Société d'aconage et de transport maritime (Satram), a décidé d'expulser ce dernier de sa maison.

Le salarié de l'entreprise marocaine vivait dans cette habitation avec sa concubine et leurs enfants depuis trois ans. Mais, à cause des difficultés financières rencontrées par Satram, il n'est plus parvenu à assumer ses charges de loyer depuis un an. Son logeur ne pouvant plus supporter cette situation, il l'a simplement mis dehors. Hervé Katsi ne serait pas

le seul travailleur de la Satram dans cette situation pour le moins humiliante, apprend-on. De nombreux agents vivaient dans les bateaux de cette entreprise. «Le bailleur m'a mis dehors parce que je dois douze mois de loyer. Je n'ai pas de parents à Port-Gentil, c'est le travail qui m'a amené ici. C'est pourquoi, j'ai préféré venir m'installer à la société car, c'est parce qu'elle ne paye pas que je suis dans une situation d'errance. Je comprends parfaitement la réaction de mon bailleur,

il vit de son loyer et il ne pouvait donc pas indéfiniment attendre que la société me paye», explique Hervé Katsi, abattu, son fils à ses côtés.

Depuis mercredi dernier, les effets de notre compatriote, originaire de Fougamou, dans la province de la Ngounié, sont stockés dans les locaux de la direction générale de Satram au centre-ville. La question est maintenant de savoir combien de temps y restera-t-il avant que sa situation ne soit totalement régularisée.

Il importe de rappeler que le 21 février dernier, le tribunal de première instance de la capitale économique rendait, en faveur du personnel de Satram en grève, une décision de justice qui mettait la société en redressement judiciaire. Si le paiement des arriérés de salaires avait été enclenché à cet effet, cela fait trois semaines qu'il a été suspendu, sans qu'une raison valable n'ait été évoquée. Ce qui plonge à nouveau le collectif des employés de la société dans le désespoir.

En attendant que des personnes de bonne foi volent au secours de ce compatriote, voire de bien d'autres employés qui sont dans la même situation, l'on attend une réaction des autorités compétentes. A commencer par le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, en sa qualité de garant de la bonne marche de la communauté dans cette province dont il est le représentant du chef de l'Etat. Ensuite, le service provincial des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

Situation de l'enfant vivant avec un handicap Agir au-delà du 2 avril

FAE

Port-Gentil/Gabon

A cette date, le monde avait célébré la Journée internationale de l'autisme. Le souhait de l'Ong "Agir pour le handicap à l'école" est de voir les uns et les autres se préoccuper de la situation des enfants, au-delà de cette commémoration.

LE 2 avril dernier, à l'occasion de la Journée internationale de l'autisme, l'Ong "Agir pour le handicap à l'école" (AHE) a recensé de nombreux enfants présentant divers troubles.

Pour sa présidente, Annie Edwige Adanhodou, il ne fallait pas en rester-là. Il fallait plutôt envisager des solutions pour leur prise en charge. Ainsi, a-t-elle réuni, dernièrement, un certain nombre de spécialistes venus rencontrer les enfants et leurs parents. Bertin Apela Pela, orthophoniste venu de Libreville, Mèrece Moukaki-Ondjokou, psychologue, Rodrigue Mbouendy Mabika, éducateur spécialisé, Nina Nzoutsu, psychologue clinique, et Dr Josiane Ngo'onze, pédiatre, ont,



Annie-Edwige Adanhodou présentant le centre spécialisé.



Les parents échangeant avec les spécialistes.



Un moment de découverte pour les parents vivant avec un handicap.

d'enfants vivant avec un handicap intellectuel des solutions réelles à la scolarisation et à l'insertion socioprofessionnelle de leur progéniture.

Il sera, en outre, un point ressource pour informer, orienter et prendre des actions pour toutes les interventions auprès des enfants et adolescents en

situation de handicap intellectuel (trisomie 21, troubles du spectre autistique, troubles neurologiques, insuffisance cérébrale motrice). Ce centre permettra aussi de mettre en œuvre un accompagnement et une scolarisation de l'enfant, en partenariat avec sa famille et avec les équipes thérapeutiques qui le suivent, à travers des projets individualisés mis en place avec d'autres structures existantes. Le projet éducatif et pédagogique vise l'éducation globale, en ce qu'il a vocation à préparer les enfants de 4 à 13 ans à l'entrée dans une école ordinaire, d'une part, et les adolescents à leur formation, en vue d'une insertion

socioprofessionnelle, d'autre part.

Pour rappel, l'Ong "Agir pour le handicap à l'école" (AHE) ambitionne, entre autres, d'œuvrer pour faire savoir, reconnaître et appliquer le droit à la scolarisation des enfants ou adolescents vivant avec un handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage scolaires; d'œuvrer pour faire évoluer les mentalités, en vue de faire disparaître la discrimination à l'école envers les enfants ou adolescents vivant avec un handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage scolaires. Elle travaille, en partenariat avec le complexe scolaire privé Michel-Emmanuel qui a ouvert, en son sein, une classe spécialisée qui accueille une dizaine d'enfants vivant avec un handicap et envisage d'ouvrir d'autres classes spécialisées et un centre d'accueil pour la population cible.